

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 15 décembre 2022, de 13 h à 16 h 30

Lieu, adresse et salle

Rencontre par Microsoft Teams

Présences :	Bernard Cyr	Directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
	Ève Dulude	Agente de planification, de programmation et de recherche, DSMREU
	Marie-Ève Frégault	<i>Secrétaire-trésorière</i> , éducatrice, DPD
	Sylviane Gratton	Travailleuse sociale, DPJASP
	Philippe Gribreauval	Président-directeur général
	Geneviève Grondin	Ergothérapeute, DPD
	Hélène Lamalice	Directrice, DSMREU
	Cynthia Lavoie	<i>Présidente</i> , technicienne en éducation spécialisée, DPD
	Valérie Lecavalier	<i>Vice-présidente</i> , audiologiste, DPD
	Julie Leduc	Travailleuse sociale, DSHAPPA
	Mélissa Leduc	Ergothérapeute, DSMREU
	Benoît Lemieux	Kinésiologue, DSMREU
	Sophie Morgentaler	<i>Responsable des communications</i> , archiviste médicale, DPSCS
	Sophie Poirier	Directrice adjointe – volet qualité et évolution de la pratique, DSMREU
	Guylaine Sarrazin	Agente de relations humaines, DPSMD
	Marie-Ève Vigneault	Travailleuse sociale, DPSMD
Invité(s) :	Louise Harvey	Conseillère cadre à la qualité de la pratique clinique, DSMREU
	Nicolas Léger-Bourgoïn	Adjoint à la directrice qualité, évaluation, performance et éthique – volet évaluation et gestion de la performance
	Catherine St-Jean	Agente de planification, de programmation et de recherche, DSMREU

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 13 h 03. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Points statutaires :
 - 3.1. Mot du président-directeur général
 - 3.2. Mot du directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
 - 3.3. Mot de la directrice de la DSMREU
 - 3.4. Mot de la présidente du CECM
4. Point de décisions / d'orientation
 - 4.1. Demandes en cours
 - a) Utilisation des contrats thérapeutiques auprès des usagers de la DPSMD (comité et lettre réponse)
 - b) L'instrumentalisation et la dotation des postes en organisation communautaire à la DPJASP
 - c) Suivi de la demande d'optimisation de la pratique professionnelle du kinésiologue
 - d) Procédure de destruction de S.P.A en point de chute (CJ)
 - e) Déploiement disparate du processus clinique à la DPD (PII-PID-Plan d'action)
 - f) La formation et l'encadrement de la stimulation du langage par les éducateurs spécialisés au programme DI-TSA-DM-DL 0 6 ans, DPD
 - 4.2. Personne désignée au conseil d'administration (CA)
 - 4.3. Budget du conseil multidisciplinaire (autres éléments à signaler)
 - 4.4. Cooptation d'un membre
 - 4.5. Collaboration avec la DSMREU volet QEP
 - 4.6. Projets DSM
5. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
 - 5.1. Dépôt procès-verbal des rencontres du 20 octobre et du 3 novembre 2022
 - 5.2. Suivis découlant de la rencontre du 20 octobre et du 3 novembre 2022
6. Présentation des dossiers avec invités
 - 6.1. Tableau de bord ministériel
7. Salle de pilotage
 - 7.1. Suivis découlant des rencontres antérieures
 - 7.2. Comité de pairs
 - 7.3. Comité de communication
 - 7.4. Comité de maintien des compétences professionnelles
 - 7.5. Comité de gestion des risques
 - 7.6. Comité stratégique de prévention et de contrôle des infections
 - 7.7. Comité de coordination des outils cliniques
 - 7.8. Comité de l'AGA et semaine des professionnels
 - 7.9. Comité de rétention du personnel
 - 7.10. Comité de démarche qualité
 - 7.11. Comité reconnaissance du personnel et qualité de vie au travail
 - 7.12. Comité de démarche qualité
 - 7.13. Comité reconnaissance du personnel

7.14. Comité consentement (temporaire)
7.15. Budget
7.16. Bons coups des membres
8. Présentation des dossiers avec invités (suite)
8.1. Cadre de référence sur encadrement professionnel
9. Dépôt de documents
9.1. Affiche – Formation <i>Démystifier la COVID longue</i>
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine rencontre
12. Clôture de la séance

3. Points statutaires	ACTION / SUIVI
3.1. Mot du président-directeur général	
Comité de gestion de réseau : M. Gribeauval a passé deux jours et demi à Québec pour le Comité de gestion de réseau. Il souhaite faire le point sur certains sujets qui ont été soulevés. Notamment, Dre Lucie Opatrny, sous-ministre adjointe à la Santé, quitte le ministère de la Santé et des Services sociaux et devient la PDG du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) dès le 30 décembre. Il y a par ailleurs eu la nomination d'un nouveau sous-ministre adjoint, Dr Bergeron, directeur des services professionnels au CHU de Québec. Il reste à voir quel impact cela aura sur le CISSMO. Il faudra certainement développer la relation avec le nouveau sous-ministre. De plus, à la suite du dépôt du rapport de Mme Dominique Savoie, sous-ministre du ministère de la Santé et des Services sociaux, il y aura la création d'une agence dans le premier trimestre de l'année 2023 afin de décentraliser le réseau de la santé. Cet organisme chapeautera l'ensemble des CISSS. La vision est partagée quant à cet organisme. M. Gribeauval souhaite que celui-ci soit ait un rôle opérationnel et décisif, de manière à ce que la chaîne de commandement soit bien établie. L'autre vision est que l'organisme ait un rôle de coordination. Toutefois, le danger est que le ministère vienne intervenir, car aucune direction précise ne serait donnée. Période des Fêtes : Les urgences et tous les secteurs 24/7 et subissent une forte pression. Les mesures nécessaires seront prises afin de faire le maximum pour aider les gens et que ceux-ci passent des Fêtes qui sont agréables. Un appel au volontariat est d'ailleurs effectué, car on observe un manque important de ressources. M. Gribeauval profite également de l'occasion pour remercier tous ceux qui participent à cet effort collectif et qui donnent un coup de main pour la population. Il signifie également toute son admiration pour le travail des employés. Il est conscient qu'il s'agit d'un travail exigeant puisqu'ils doivent s'occuper de patients. D'ailleurs, M. Gribeauval mentionne qu'à son arrivée à la tête du CISSMO il y a un peu plus de 12 mois, son souhait était de minimiser le temps supplémentaire obligatoire. On remarque en effet une diminution, mais le temps supplémentaire se retrouve souvent au même endroit, notamment dans les secteurs 24/7. L'objectif est de diminuer la pression le plus possible. Reportage sur l'urgence de l'Hôpital du Suroît : M. Gribeauval est d'avis qu'il faut parler des belles choses et pas seulement de ce qui ne fonctionne pas. Un reportage réalisé dernièrement sur l'Hôpital du Suroît présente une situation critique de l'urgence, mais également des entrevues avec quelques membres du personnel, dont 2 infirmières. Ces dernières expliquent qu'effectivement, la situation est ardue, mais qu'elles effectuent du temps supplémentaire de manière volontaire, car cela est nécessaire et qu'elles font partie d'une belle équipe de travail. Malgré les difficultés, l'accent est mis sur l'équipe et le sentiment de se sentir soutenu par cette dernière. M. Gribeauval croit qu'il faut mettre en lumière les belles réalisations et l'innovation au sein de l'organisation et ce reportage en est un bel exemple.	

Projets immobiliers : Plusieurs projets immobiliers sont en cours actuellement, entre autres à l'Hôpital Anna-Laberge et à l'Hôpital du Suroît. Il y a également la construction de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges et des maisons des aînés et maisons alternatives à Châteauguay et Valleyfield. Plan clinique organisationnel : Le dépôt du plan clinique organisationnel au ministre sera effectué lundi et une convocation sera faite afin d'en faire la présentation. Création de deux nouvelles directions : Une proposition de création de deux nouvelles directions a été déposée à la dernière rencontre du conseil d'administration. Toutes deux seront mises en place au courant des années 2023 et 2024 et certains postes seront créés à cet effet : 1. Direction de la transformation et de la santé numérique : cette direction est en lien avec le développement applicatif et existe déjà dans d'autres CISSS. Un certain arrimage sera à effectuer avec la DRIM. 2. Direction de la recherche, de l'enseignement et de l'innovation : cette direction permettra de centraliser l'enseignement qui est présentement réparti dans plusieurs directions et d'inclure le pôle de formation afin de faire cheminer les employés dans leur développement de carrière. L'organisation a l'appui complet du ministère. Question au PDG : Les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire cherchent à connaître les meilleures façons et/ou pistes de solutions pour faire entendre leur voix d'officier désigné aux comités auxquels ils participent. M. Gribauval répond tout d'abord que le CECM doit avoir un représentant qui participe aux comités pertinents ayant un lien avec son mandat. La personne désignée comme représentant du CECM, par ses compétences et connaissances, doit être la bonne personne pour siéger sur ledit comité. Cette personne doit s'assurer de rester neutre, soit de ne pas représenter seulement la mission ou la profession d'où elle provient, mais bien de représenter tous les professionnels, de tous titres d'emploi et de toutes missions du CISSMO. M. Gribauval invite les membres du comité exécutif à voir avec M. Cyr s'il y aurait d'autres comités sur lesquels ils pourraient siéger. Il mentionne également qu'un comité de suivi pour le plan clinique organisationnel est à venir. Les membres du comité exécutif sollicitent également l'aide de M. Gribauval pour obtenir des conseils pour la prise de parole et pour choisir le bon moment pour intervenir. M. Gribauval répond que la première règle pour se faire entendre est de bien se préparer avant chacune des rencontres en se documentant et en lisant les dossiers. De plus, il invite les membres à poser des questions, car cela permet de mieux comprendre le dossier et que, selon lui, aucune question n'est ridicule. Pour terminer, il incite les membres à se faire confiance. Leur connaissance du sujet et leur jugement apportent une plus-value aux comités. Souhait pour la période des Fêtes : M. Gribauval termine son temps de parole en souhaitant à tous de passer de joyeuses Fêtes avec leur famille et leurs proches. Plus que tout, il souhaite que les membres s'offrent un temps de pause pour prendre soin d'eux.	
3.2. Mot du président-directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée	
Tous les sujets que M. Cyr souhaitait aborder ont été mentionnés par M. Gribauval. M. Cyr cède donc la parole à Mme Hélène Lamalice pour le prochain point.	
3.3. Mot de la directrice de la DSMREU	
Mme Hélène Lamalice souhaite féliciter le comité exécutif du conseil multidisciplinaire (et ses équivalents en Montérégie) pour le prix du CECM en action qu'il a remporté lors du <i>Gala reconnaissance des Prix CECM en action</i> organisé par l'ACMQ avec la tenue de l'événement des 3 CISSS : <i>L'autonomie des usagers, parlons-en ensemble!</i>. D'ailleurs, Mme Cynthia Lavoie transmettra aux membres du comité	SUIVI : Cynthia Lavoie

<u>exécutif les diplômes et les crayons reçus avec le prix par courrier interne.</u> Mme Lamalice souhaite que le montant d'argent associé au prix soit utilisé pour récompenser les efforts des professionnels.	
3.4. Mot de la présidente du CECM	
Mme Cynthia Lavoie remercie M. Gribauval, Mme Lamalice et M. Cyr de leur confiance pour le projet du CECM en action. C'est grâce à leur ouverture que cet événement a pu être possible.	
Mme Lavoie adresse à M. Gribauval la question pour la prochaine rencontre du comité exécutif. Elle souhaite qu'une présentation des divers comités du conseil d'administration soit effectuée afin que tous puissent mieux comprendre le processus. De plus, cela permettra de voir comment le comité exécutif du conseil multidisciplinaire peut être mieux impliqué.	
4. Points de décision / d'orientation	
	ACTION / SUIVI
4.1. Demandes en cours	
a) Utilisation des contrats thérapeutiques auprès des usagers de la DPSMD (comité et lettre réponse) Une lettre de recevabilité a été transmise aux demandereses. La demande suit son cours. b) L'instrumentalisation et la dotation des postes en organisation communautaire à la DPJASP Les demandereses ont été informées en novembre que leur demande est très large et que certains points sont davantage couverts au niveau syndical. La demande a donc été refusée, puis fermée. Les demandereses ont été invitées à soumettre une nouvelle demande en ciblant davantage les rôles et responsabilités du comité exécutif du conseil multidisciplinaire. c) Suivi de la demande d'optimisation de la pratique professionnelle du kinésologue Un suivi a été fait avec France Montfils, conseillère cadre au bureau du président-directeur général – volet soutien au conseil d'administration. La demande avait bien été reçue, mais était restée sans suivi. La demande a été transmise à M. Philippe Gribauval, PDG et secrétaire du conseil d'administration, à M. Claude Jolin, président du conseil d'administration, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration. Un retour de leur part est attendu pour confirmer que le sujet sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre. d) Procédure de destruction de S.P.A en point de chute (CJ) Le dossier suit son cours. e) Déploiement disparate du processus clinique à la DPD (PII-PID-Plan d'action) Une lettre de réponse est attendue à l'issue de la rencontre du comité de soins et services à la clientèle de janvier. f) La formation et l'encadrement de la stimulation du langage par les éducateurs spécialisés au programme DI-TSA-DM-DL 0-6 ans, DPD Une lettre de réponse est attendue à l'issue de la rencontre du comité de soins et services à la clientèle de janvier.	

4.2. Personne désignée au conseil d'administration (CA) À la suite de l'absence de candidature du conseil multidisciplinaire lors du processus de désignation pour le conseil d'administration, il a été demandé au comité exécutif, dans une lettre sous la signature de monsieur Claude Jolin, président du conseil d'administration et de monsieur Philippe Gribreauval, secrétaire du conseil d'administration et PDG, de désigner un membre par et parmi les membres du conseil multidisciplinaire afin de pourvoir ce poste vacant au conseil d'administration. Une sollicitation auprès des personnes ayant précédemment soumis leur intérêt pour le comité exécutif du conseil multidisciplinaire a été effectuée et trois personnes ont soumis leur intérêt à s'impliquer comme membre désigné au conseil d'administration. Une consultation électronique a été faite le 25 novembre 2022 et les membres du comité exécutif ont choisi de retenir la candidature de Mme Marie-Claude Bastide, agente de relations humaines à la DPJASP, comme personne désignée au conseil d'administration. <u>Un suivi sera fait à Mme France Montfils, conseillère cadre au bureau du président-directeur général – volet soutien au conseil d'administration, pour lui confirmer le nom de la candidature retenue.</u>	SUIVI : Cynthia Lavoie
4.3. Budget du conseil multidisciplinaire (autres éléments à signaler) <u>Lors de la planification budgétaire 2023-2024, une demande sera faite quant à l'augmentation du budget du comité exécutif du conseil multidisciplinaire dans les autres éléments à signaler.</u> Il est demandé que M. Cyr et M. Gribreauval regardent cette demande avec grande attention.	SUIVI : Cynthia Lavoie / Hélène Lamalice
4.4. Cooptation d'un membre À la suite du départ de Mme Vicky Bolduc en octobre, les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire choisissent de procéder à la cooptation de la place laissée vacante. <u>Un document contenant les candidatures reçues en septembre sera préparé. Une consultation électronique sera effectuée dans les prochaines semaines.</u>	SUIVI : Cynthia Lavoie
4.5. Collaboration avec la DSMREU volet QEP Les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire souhaitent rendre la collaboration plus étroite entre eux le volet qualité et évolution de la pratique de la DSMREU. Mme Ève Dulude, APPR à la DSMREU, fait souvent l'intermédiaire, mais celle-ci souhaite que la collaboration persiste même si elle ne fait plus partie du CECM ou si aucun APPR de la DSMREU ne fait partie de comité exécutif dans l'avenir. Dorénavant, un point statutaire « Collaboration avec la DSMREU volet QEP » sera ajouté à l'ordre du jour des prochaines rencontres pour que Mme Sophie Poirier puisse partager les projets en cours. Une durée sera fixée pour ce point.	
4.6. Projets DSM Les membres du comité exécutif remercient Mme Sophie Poirier pour sa présentation des projets DSM en novembre dernier. Ils ont tenté de cibler les thématiques qui les intéressent davantage et le nombre est actuellement de trente. Un tri sera fait pour les prioriser. À cette fin, les membres du comité exécutif souhaiteraient recevoir un court résumé écrit des projets qui les intéressent, de manière à éviter une nouvelle présentation. Mme Poirier propose plutôt de réduire le nombre de projets et de présenter chacun d'entre eux pendant quelques minutes lors du point statutaire qui sera ajouté à l'ordre du jour des prochaines rencontres. Elle est d'avis que cela serait plus pertinent que d'envoyer des résumés. Toutefois, les membres du comité exécutif sont d'avis que les résumés permettraient une meilleure prise de position. En effet, ceux-ci ne disposent que des titres des projets. Il est possible qu'à la lecture des résumés, certains projets soient écartés, car ils ne seraient pas pertinents au final pour le comité exécutif. De plus, les membres du comité exécutif pourraient solliciter les	

responsables de projet. <u>Il est tout de même demandé à Mme Poirier de cibler les projets qui, selon elle, seraient pertinents de présenter au comité exécutif afin qu'elle puisse les présenter plus en détail dans les prochaines rencontres.</u>	SUIVI : Sophie Poirier
5. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	ACTION / SUIVI
5.1. Dépôt du procès-verbal des rencontres du 20 octobre et du 3 novembre 2022	
L'adoption des procès-verbaux s'est faite par voie électronique le 15 décembre 2022. Le procès-verbal adopté par la majorité des membres pour la rencontre du 20 octobre 2022 est déposé. Le procès-verbal de la rencontre du 3 novembre 2022, quant à lui, est adopté avec la reformulation suivante : POINT 3.2, page 4 : <i>Ensuite, un questionnement est soulevé en lien avec les moyens de mesure autres que les statistiques afin de connaître l'impact réel des mesures. M. Cyr répond à cela en défendant la nécessité d'utiliser les statistiques. Les patients doivent être tirés vers le bon endroit et il faut certaines données pour baser l'argumentaire. On ne peut malheureusement plus fonctionner en laissant les choses aller. Malgré la pénurie de main-d'œuvre, il faut se pencher sur les meilleures approches pour obtenir une meilleure fluidité. Les patients NSA ont besoin de services spécialisés et l'objectif est de trouver des moyens pour y arriver.</i>	
5.2. Suivis découlant des rencontres du 20 octobre et du 3 novembre 2022	
La majorité des suivis de la rencontre du 20 octobre 2022 ont été réalisés ou feront partie des discussions de la présente rencontre. Les suivis suivants sont encore à compléter : • <u>Apporter le point de la détresse éthique à la prochaine rencontre de la table nationale de coordination des services multidisciplinaires (Hélène Lamalice)</u> • <u>Solliciter une présentation des projets focus à Caroline Lavoie (Cynthia Lavoie)</u> • <u>Voir à l'augmentation du budget du conseil multidisciplinaire (Cynthia Lavoie et Hélène Lamalice)</u> • <u>Faire un suivi pour le membre invité au comité vigilance qualité du conseil d'administration (il est à noter qu'une validation doit être faite à savoir s'il s'agit du bon comité dans lequel le CECM doit être impliqué) (Bernard Cyr)</u> Les suivis de la rencontre du 3 novembre 2022, quant à eux, ont tous été réalisés.	SUIVI : Hélène Lamalice / Cynthia Lavoie / Bernard Cyr
6. Présentation des dossiers avec invités	ACTION / SUIVI
6.1. Tableau de bord ministériel	
Les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire reçoivent M. Nicolas Léger-Bourgoin, adjoint à la directrice qualité, évaluation, performance et éthique – volet évaluation et gestion de la performance, pour présenter le tableau de bord ministériel / Power BI. Mise en contexte : Depuis mai 2022, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) publie un tableau de bord qui permet de suivre la performance du réseau de la santé et des services sociaux. Le tableau de bord présente les données des grandes priorités du MSSS et du réseau,	

prises de l'avant dans le Plan santé. La publication de ces données permet de suivre l'état du réseau au fil des semaines, en sélectionnant différents indicateurs selon un angle régional ou pour l'ensemble du Québec. Dans une démarche d'intelligence d'affaires, le MSSS a demandé que le Power BI soit déployé dans l'ensemble des organisations du RSSS afin de rendre l'information plus visible et accessible pour favoriser une prise de décision éclairée à l'intérieur des équipes cliniques et administratives. Cet outil d'analyse et de visualisation des données est offert sous forme de plateforme en ligne. Il permet de créer des tableaux de bord et des rapports interactifs pouvant être consultés sur différentes plateformes et outils. M. Léger-Bourgoin précise qu'un partenaire d'intelligence d'affaires (PIA) a été nommé dans chaque direction de l'organisation. Ce partenaire d'intelligence d'affaires, un pivot en matière de traitement de la donnée et son analyse, reçoit de la formation en lien avec Power BI lors de rencontres mensuelles. M. Léger-Bourgoin mentionne également que les statistiques du MSSS sont mieux ciblées qu'auparavant. En effet, un nombre important de redditions de comptes est fermé, mais il est à noter que les statistiques sont là pour rester. Moins de formulaires sont ouverts, mais ceux-ci permettent d'obtenir des statistiques plus précises et plus représentatives de la réalité et tiennent compte du contexte. Les données probantes permettent en effet une meilleure prise de décision. Toutefois, les membres du comité exécutif mentionnent que les statistiques doivent être utilisées comme un outil et non comme une finalité. Une présentation est ensuite faite à l'écran et une brève explication est donnée quant à la manipulation du tableau de bord. Le sommaire exécutif pour chaque variable présente la vue d'ensemble. Les filtres et les cases à cocher peuvent être utilisés pour choisir les paramètres désirés. Il est à noter que Power BI retient les filtres choisis à la dernière utilisation. Il est donc important de les effacer avant de quitter.	
7. Salle de pilotage	ACTION / SUIVI
Animation du tableau opérationnel par Cynthia Lavoie. • Comité de communications : L'article sur le Power BI dans le dernier bulletin était plutôt long. Il est recommandé de rester court et concis dans la rédaction des articles des éditions futures. • Comité maintien des compétences : Il y a eu le partage des objectifs en lien avec les mandats et la création de 3 sous-comités avec des porteurs de dossiers. • Comité de l'AGA et semaine des professionnels : Des midis-causeries ont eu lieu durant la semaine sur le sujet de l'innovation. Il s'agit d'une formule intéressante qui est suggérée pour la semaine des professionnels afin de mettre l'accent sur la culture apprenante et l'innovation, surtout avec la création de la nouvelle DREI à venir. • Comité de rétention du personnel et qualité de vie au travail : Les membres du comité souhaitent avoir plus d'information concernant le pôle de formation. Il est mentionné que celui-ci s'adressera aux employés en cours d'emploi et aux nouveaux employés également. <u>Une présentation plus exhaustive sera faite à la prochaine rencontre.</u> • Comité reconnaissance du personnel : Cela semble être la fin du comité, car aucune autre rencontre n'est prévue. Il reste à voir si le comité sera reconduit. <u>Mme Hélène Lamalice tentera d'en savoir davantage sur la hiérarchisation des comités au niveau plus stratégique et fera un retour aux membres du comité exécutif.</u> • Comité consentement : Le comité a travaillé à l'identification des éléments en lien avec le cadre thérapeutique. Le travail effectué concerne le consentement avec l'aspect de l'intervention, pas celui des aspects légaux et juridiques.	SUIVI : Hélène Lamalice SUIVI : Hélène Lamalice

• Budget : Le dossier suit son cours et il n'y a pas de dépassement en ce moment. L'augmentation du budget du conseil multidisciplinaire est à venir. • Bons coups : - Le projet Co-Vie récipiendaire d'un Prix d'excellence de l'administration publique du Québec : <u>Une lettre de reconnaissance sera envoyée à toute l'équipe du projet Co-Vie.</u> - Prix inspiration : <u>Une lettre de reconnaissance sera envoyée pour tous les projets qui étaient en nomination qui n'ont pas gagné de prix. Dans cette lettre, il est proposé d'offrir un temps de parole aux candidats durant la semaine des professionnels afin de leur donner une tribune pour expliquer leur projet et de sonder leur intérêt.</u>	SUIVI : Cynthia Lavoie / Lyzanne Montpetit
8. Présentation des dossiers avec invités (suite)	ACTION / SUIVI
8.1. Cadre de référence sur l'encadrement professionnel	
Les membres du comité exécutif reçoivent Mme Louise Harvey, conseillère cadre à la qualité de la pratique clinique à la DSMREU ainsi que Mme Catherine St-Jean, agente de planification, de programmation et de recherche à la DSMREU, pour présenter le cadre de référence sur l'encadrement professionnel et ses annexes. Mise en contexte : Les travaux ont débuté en 2018. Une première version du cadre de référence a été rédigée, mais celle-ci n'a jamais été diffusée ni implantée. En raison de la pandémie, les travaux ont été mis sur pause. Lors de la reprise des travaux, le cadre de référence a été actualisé en fonction des dernières données probantes tout en préservant les fondements de base. Il est alors question d'un cadre de référence transversal version 2.0 (DSIEU-DSMREU). Une présentation a été faite à un comité composé des directions cliniques. À l'issue de cette présentation, il a été demandé de fournir une description des rôles et responsabilités pour les personnes qui obtiennent la prime de supervision et de responsabilité de 5 % pour le personnel de la catégorie 4. À la fin de la présentation, les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire sont invités à échanger sur le sujet, au besoin. Ceux-ci se demandent si, à la suite de l'harmonisation des tâches, un ratio sera attiré au personnel qui ont des fonctions d'encadrement. La réponse offerte est qu'une réflexion sur l'écart entre le rôle entendu et le rôle actuel est actuellement en cours au sein des directions afin que des ajustements puissent être faits. Toutefois, il n'existe pas de ratio uniforme et les directions se doteront de façons de faire selon les différents secteurs et programmes. Une distinction est également faite quant au cadre de référence. Celui-ci s'applique pour le plan clinique et le plan d'intervention, et non pas pour l'aspect clinique disciplinaire. Mme Louise Harvey termine la présentation en mentionnant que les gens apprécient d'avoir une structure d'apprentissage pour bien les équiper et les soutenir en lien avec le processus clinique. Beaucoup de commentaires positifs sont reçus à ce sujet et le travail en lien avec l'encadrement professionnel sera poursuivi.	

9. Dépôt de documents	ACTION / SUIVI
9.1. Affiche – Formation <i>Démystifier la COVID longue</i>	
L'affiche sur la formation <i>Démystifier la COVID longue</i> est déposée pour information auprès des membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.	
10. Affaires nouvelles	ACTION / SUIVI
Aucune affaire nouvelle n'a été ajoutée à l'ordre du jour.	
11. Date de la prochaine rencontre	
La date de la prochaine rencontre est le 2 février 2023 et se tiendra de façon virtuelle, soit par Microsoft Teams.	
12. Clôture de la rencontre	
La rencontre se termine à 16 h 29.	



Cynthia Lavoie, présidente du comité exécutif du CM



Marie-Ève Frégault, secrétaire-trésorière du comité exécutif du CM

Rédigé par : Lyzanne Montpetit, technicienne en administration, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest